



MAIRIE DE LANTENAY

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE du 02 mai 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 02 mai 2023 à 19 heures, sur convocation en date du 24 avril 2023 de Monsieur Jean-Louis BENOIT, Maire.

I- Formalités institutionnelles

Etaient présents : Mr BENOIT Jean-Louis - Mr BALLAND Raymond – Mr PERTREUX Anthony – Mr CHABAUD Michel - Mr CHEVILLON Kevin- Mme DUNEZAT Sandrine – Mr MIALON Jean-Pierre – Mr PELISSON Alexandre - Mme PELISSON Georgette – Mme SAVEY-GENET Evelyne.

Procuration : Mr ROLLET Cyril a donné procuration à Mr PERTREUX Anthony.

Secrétaire de séance : Mr MIALON Jean-Pierre.

Monsieur le Maire demande l'approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 03 avril 2023. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la séance.

II- Pour débats et décisions :

1- Délibération sur la location des jardins de la cure.

Monsieur le Maire a rappelé aux membres présents que Monsieur PELISSON Henri-Jean n'a pas souhaité renouveler le contrat de location du jardin de la cure à compter du 1^{er} janvier 2023.

Il a précisé que le jardin de la cure sera divisé en deux moitiés pour faire 2 locations.

Une annonce pour les locations vacantes a été affichée à LANTENAY et au TREMBLAY.

Madame CATHY Catherine intéressée par une moitié, s'est présentée en mairie.

Le prix de la location est fixé à 30.00 € annuel par moitié louée, et indexé chaque année par l'INSEE, en fonction de l'évolution de l'indice de référence des loyers (IRL).

Le Conseil Municipal, a accepté à l'unanimité de louer une moitié du jardin de la cure au prix annuel de 30.00 € à Madame CATHY Catherine.

2- Présentation du modèle de délibération pour le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'Etat est

transposable à la fonction publique territoriale. Il se compose :

- a. D'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) ;
- b. D'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA) basé sur l'entretien professionnel.

La collectivité a engagé une réflexion visant à refondre le régime indemnitaire des agents et instaurer le RIFSEEP, afin de remplir les objectifs suivants.

- c. Prendre en compte la place dans l'organigramme et reconnaître les spécificités de certains postes
- d. Le RIFSEEP se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles exclues du dispositif RIFSEEP.

Le modèle de la délibération a été validé à l'unanimité. Il sera présenté au Centre de Gestion de l'Ain pour approbation et sera présenté en délibération lors du Conseil Municipal du mois de juin.

3 - Désignation des personnes pour le renouvellement de la commission de vérification de la liste électorale

- Le représentant du Conseil municipal est Monsieur Kevin CHEVILLON, selon l'ordre du tableau des membres du Conseil Municipal et à l'exclusion du Maire et des Adjointes.
- 5 noms extraits de la liste électorale sont adressés en Préfecture pour représenter le délégué titulaire et suppléant de l'administration et le délégué titulaire et suppléant du tribunal judiciaire.

4 - Présentation et instruction du dossier PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

- Présentation de la trame du document qui devra être rempli.

Des réunions seront organisées pour compléter le dossier qui doit être remis en Préfecture en fin d'année

III- Situation d'avancement des travaux en cours et à venir.

- **Projet de restructuration et aménagement du Hangar communal.**
- La présentation à la population du projet d'Aménagement du Hangar Communal se déroulera au mois de juin.

La date sera précisée dans un avis qui sera déposé dans les boîtes à lettres.

VI- Compte rendu de réunions

- **Point sur le dossier de la maison de santé du Frêne**
 - o Une réunion a eu lieu le 7 avril à Saint Martin du Fresne M. DELAGNEAU, maire de Vieu d'Izenave a présenté une proposition de participation des communes aux frais de fonctionnement de la maison de santé.
 - o Le nombre de communes ayant des patients inscrits auprès des médecins : 46
 - o Les communes présentes à la réunion et comptées au futur financement : 14
 - o Nombre de patients de la commune auprès des médecins de la Maison de Santé du Fresne : 137 habitants.

- L'aide financière proposée par les communes porte sur le loyer des cabinets médicaux + une participation aux frais de secrétariat = 42000€
- Vote du conseil pour la participation de la commune de Lantenay :
 - Pour : 9
 - Contre : 2
- Le montant validé par le conseil est de : 1500€/an
- Durée : 1 an renégociable annuellement.
- Si de nouvelles communes agrègent à la participation, la quote-part des communes diminuera.

Réunion de la commission forêts HBA du 7 Avril à Bellignat

- Présentation par l'ONF (Office des Forêts) et le SDIS (Service de Défense Incendie et secours) du projet de mise en place du PRS (Points de Rencontre et Secours) en forêts sur le territoire de HBA.

Les services de l'ONF sont chargés de définir la position des points de secours à équiper de panneaux sur notre commune.

La fourniture des panneaux sera assurée par HBA, les agents communaux les installeront en forêts.

Ces points serviront aux services de secours à mieux localiser et accéder plus rapidement en forêts en cas d'accident d'une personne.

- La SAFER a présenté également une étude sur le foncier forestier : morcellement (très important sur notre commune), bien vacant et sans maître, parcelles indivises.

- **Réunion avec les services de l'équipement de Montréal-la-Cluse du 11 avril en présence de M. Philippe EMIN conseiller Départemental**
 - Monsieur Bernardon nous a présenté le programme de réfection des chaussées sur le canton du Plateau d'Hauteville.
 - Notre commune est concernée par le programme de goudronnage des routes départementales RD12f (Rue des fontaines) et RD57b (Chemin de la Dame et Les Montaines)
 - Le programme avec les dates d'interventions nous sera adressé ultérieurement.
- **Réunion avec la commune d'Outriaz pour évoquer la rénovation envisagée de l'Eglise.**
 - Programme présenté.
 - Rénovation des escaliers, du parvis et encadrement extérieur
 - Rénovation des peintures de la chapelle nord et d'autres secteurs dégradés
 - Rénovation peinture de la porte d'entrée
 - Rénovation des panneaux bois des stalles du cœur
 - Une réunion est à prévoir avec La Responsable du service « Documentaliste Service patrimoine culturel CD01 » pour validation du projet de rénovation.
 - Des devis seront à faire établir par des entreprises
 - Un dossier de demande de subventions sera alors établi